



La colonne N donne le nombre de sites de pêche électrique dans chaque rivière recensés chaque année. Les points noirs indiquent les densités médianes (valeur du milieu : la moitié des sites avaient des densités égales ou supérieures et la moitié avaient des densités égales ou inférieures). Les points vides indiquent les rivières où aucun saumon n'a été capturé. Les boîtes indiquent l'écart interquartile : la moitié des sites avaient des densités dans les limites de cet écart. Les crochets indiquent les densités minimales et maximales observées chaque année. Les rivières visées par les BGV sont celles dans lesquelles des saumons atlantiques juvéniles ont été relâchés depuis 1996. Les densités se situant au-delà de la portée du graphique sont indiquées par une flèche. Les rivières sans données n'ont pas été recensées ces années-là (données tirées de Gibson et al., 2004).